

Missions du comité scientifique du réseau des LéA

Mai 2022

Missions

Le comité de pilotage des LéA confie à un comité scientifique la responsabilité d'éclairer et d'évaluer le développement du dispositif et du réseau des LéA :

- Évaluer l'apport du dispositif des LéA comme laboratoire de recherche sur les dispositifs interfaces entre recherche, formation et production de ressources, mais aussi comme lieu d'expérimentation et d'émergence de questions de recherche en éducation ;
- Contribuer à la définition d'un projet scientifique adossé au réseau des LéA, et intégré au projet de l'IFÉ et de l'ENS, sur les questions et les objets spécifiques de ses visées et de son activité ;
- Proposer des orientations thématiques pour les LéA, en tenant compte de l'actualité des recherches en éducation, en association avec les partenaires stratégiques des LéA (ministères, élus, associations, international) ;
- Suivre les relations du réseau des LéA avec les institutions en charge de formation initiale et continue dans différents contextes éducatifs et professionnels, dont le réseau des INSPE ;
- Suivre les relations du réseau des LéA avec les entités et réseaux de recherche en éducation à l'échelle nationale et internationale.

Composition

Il inclut des représentants du comité de direction de l'Institut français de l'éducation, du comité scientifique de l'IFÉ, de l'ENS de Lyon, du réseau des INSPE, de l'INSPE de Lyon. Les institutions partenaires des LéA, nationales (unités de recherche, réseaux thématiques, ministères, associations, collectivités...) et internationales (universités partenaires, projets d'échange et de mobilité sur les dispositifs collaboratifs, réseaux de recherche collaborative partenaires...), y sont représentées.

